

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO/IEC 17021-2:2018

Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management - Partie

Konformitätsbewertung - Anforderungen
an Stellen, die Managementsysteme
auditieren und zertifizieren - Teil 2:
Anforderungen an die Kompetenz für die

Conformity assessment - Requirements
for bodies providing audit and
certification of management systems -
Part 2: Competence requirements for

12/2018



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO/IEC 17021-2:2018 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO/IEC 17021-2:2018.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO/IEC 17021-2:2018
NORME EUROPÉENNE **EN ISO/IEC 17021-2**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD
Décembre 2018

ICS 03.120.20

Remplace CEN/CLC ISO/IEC/TS 17021-2:2016

Version Française

**Évaluation de la conformité - Exigences pour les
organismes procédant à l'audit et à la certification des
systèmes de management - Partie 2: Exigences de
compétence pour l'audit et la certification des systèmes de
management environnemental (ISO/IEC 17021-2:2016)**

Konformitätsbewertung - Anforderungen an Stellen,
die Managementsysteme auditieren und zertifizieren -
Teil 2: Anforderungen an die Kompetenz für die
Auditierung und Zertifizierung von
Umweltmanagementsystemen (ISO/IEC 17021-
2:2016)

Conformity assessment - Requirements for bodies
providing audit and certification of management
systems - Part 2: Competence requirements for
auditing and certification of environmental
management systems (ISO/IEC 17021-2:2016)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 26 novembre 2018.

Les membres du CEN et CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN et CENELEC.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN et CENELEC dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN et du CENELEC sont les organismes nationaux de normalisation et les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



**CEN-CENELEC Management Centre:
Rue de la Science 23, B-1040 Brussels**

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le texte de l'ISO/IEC 17021-2:2016 a été élaboré par le Comité technique ISO/CASCO « Comité pour l'évaluation de la conformité » de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO/IEC 17021-2:2018 par le Comité technique CEN/CLC/JTC 1 « Critères applicables aux organismes d'évaluation de la conformité » dont le secrétariat est tenu par BSI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2019 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'CEN/CLC ISO/IEC/TS 17021-2:2016.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO/IEC 17021-2:2016 a été approuvé par le CEN comme EN ISO/IEC 17021-2:2018 sans aucune modification.

**Évaluation de la conformité —
Exigences pour les organismes
procédant à l’audit et à la certification
des systèmes de management —**

Partie 2:

**Exigences de compétence pour l’audit
et la certification des systèmes de
management environnemental**

*Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit
and certification of management systems —*

*Part 2: Competence requirements for auditing and certification of
environmental management systems*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO/IEC 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences de compétences génériques	1
5 Exigences de compétence pour les auditeurs de SME	2
5.1 Généralités.....	2
5.2 Terminologie environnementale.....	2
5.3 Système métrique environnemental.....	2
5.4 Techniques de surveillance et de mesure environnementales.....	2
5.5 Aspects et impacts environnementaux.....	2
5.6 Approche fondée sur le cycle de vie.....	2
5.7 Évaluation de la performance environnementale.....	2
5.8 Obligations de conformité.....	3
5.9 Préparation et réponse aux situations d'urgence.....	3
5.10 Maîtrise opérationnelle.....	3
5.11 Facteurs propres au site.....	3
5.12 Périmètre d'application.....	3
5.13 Informations communiquées.....	3
5.14 Contexte de l'organisme.....	3
5.15 Risques et opportunités.....	4
6 Exigences de compétences spécifiques aux aspects pour l'audit des SME	4
6.1 Généralités.....	4
6.2 Émissions dans l'air.....	4
6.2.1 Généralités.....	4
6.2.2 Gaz, aérosols et particules de matière.....	4
6.2.3 Maîtrise opérationnelle.....	4
6.2.4 Surveillance et mesure.....	5
6.3 Rejets dans le sol.....	5
6.3.1 Généralités.....	5
6.3.2 Rejets de liquides ou de solides.....	5
6.3.3 Maîtrise opérationnelle.....	5
6.3.4 Surveillance et mesure.....	5
6.4 Rejets dans l'eau.....	5
6.4.1 Généralités.....	5
6.4.2 Eaux souterraines et de surface.....	5
6.4.3 Maîtrise opérationnelle.....	5
6.4.4 Surveillance et mesure.....	6
6.5 Utilisations des matières premières, de l'énergie et des ressources naturelles.....	6
6.5.1 Management en amont.....	6
6.5.2 Management en aval.....	6
6.5.3 Maîtrise opérationnelle.....	6
6.5.4 Surveillance et mesure.....	6
6.6 Énergie émise.....	6
6.6.1 Sources des émissions d'énergie.....	6
6.6.2 Maîtrise opérationnelle.....	7
6.6.3 Surveillance et mesure.....	7
6.7 Déchets.....	7
6.7.1 Sources de déchets.....	7
6.7.2 Maîtrise opérationnelle.....	7
6.7.3 Surveillance et mesure.....	7